



République Française
MAIRIE DE PRUNAY-EN-YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE PRUNAY-EN-YVELINES

D.C.M.13/2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni publiquement en Mairie de Prunay-en-Yvelines, sous la Présidence de Monsieur MALARDEAU, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jean-Pierre MALARDEAU, Gérard PIGNANT, Jean-Louis CHAPART et René MATHIEU.

Étaient absents excusés : Mesdames POIRION et Claudine KELLER et Messieurs Marc ESPIEUX, Romuald AMELINE, Benoît BANCE, Julien BAILHACHE, Marc BOURGY, et Nicolas CHAUSSIER.

Nombre de Conseillers : 12 - Nombre de présents : 4 – nombre de procurations : 1 – nombre de votants : 5

Date de convocation : 26/02/2025

Date d'affichage : 26/02/2025

En l'absence de quorum et conformément à l'article L 2121-7 du CGCT, le conseil municipal sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle

L'an deux mil vingt-six, les onze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement reconvoqué, s'est réuni publiquement en Mairie de Prunay-en-Yvelines, sous la Présidence de Monsieur MALARDEAU, Maire.

Étaient présents : Mesdames Claudine KELLER et Claire POIRION et Messieurs Jean-Pierre MALARDEAU, Gérard PIGNANT, Jean-Louis CHAPART, Marc BOURGY, René MATHIEU, Benoît BANCE, Marc ESPIEUX, Julien BAILHACHE, Nicolas CHAUSSIER

Était absent excusé : Monsieur Romuald AMELINE

Nombre de Conseillers : 12 - Nombre de présents : 11 – nombre de procurations : 0 – nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Monsieur René MATHIEU

Date de re convocation : 06/03/2025

Date de réaffichage : 06/03/2025

Objet : Reprise des résultats 2025 du budget annexe Les Meuniers

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°12/2026 du Conseil Municipal du 11 mars 2026 portant approbation du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe les Meuniers,

Considérant que le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Les Meuniers fait apparaître un résultat de fonctionnement de 13 496,12€, et un résultat d'exercice antérieur de 0,50€,

Considérant que le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Les Meuniers fait apparaître un résultat d'investissement de 79 765,11 €,

Le Conseil Municipale, après avoir délibéré, à l'unanimité

Voix pour : 11, Voix contre : 0, Abstention : 0

- **Approuve** la reprise des résultats en fonctionnement de la somme de 13 496,62 € au 002 (Recette) du BP 2026 des Meuniers

- **Approuve** la reprise des résultats en investissement de la somme de 79 765,11 € au compte 001 (Recette) du BP 2026 des Meuniers

-**Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce sujet.



Pour extrait certifié conforme
Prunay-en-Yvelines,
Le 11 mars 2026
Le Maire,
Jean-Pierre MALARDEAU

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération conforme aux décisions prises par le Conseil Municipal.

-Publiée par affichage à la porte de la Mairie le

13 MAR. 2026

-Transmise au contrôle de légalité de la Préfecture le

13 MAR. 2026